

Note de service

DESTINATAIRES : Tout le personnel infirmier, médecins, pharmaciens, gestionnaires
CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Stéphane Gingras, chef du département clinique de pharmacie
Steve Desjardins, directeur adjoint aux pratiques professionnelles

DATE : 6 juillet 2020

OBJET : **Administration des médicaments par voie I.V. directe en
prévision d'une pénurie de pompes et pousse-
seringues dans le cadre de la pandémie de COVID-19**

Appuyé par les leaders médicaux du CISSS des Laurentides

Dr Lino Gianni Birri, Dr Alain Lamontagne, Dre Colette D. Lachaine et Dr Francis Paquette

Avec la pandémie de COVID-19, les zones jaunes et rouges sont priorisées pour l'accès aux pompes et aux pousse-seringues. Conséquemment, certaines unités pourraient disposer d'un nombre insuffisant de pompes ou de pousse-seringues.

Le département clinique de pharmacie et la Direction des soins infirmiers ont mis au point un guide d'administration **alternatif** de certains médicaments par voie intraveineuse directe auquel l'infirmière peut se référer si elle ne dispose pas de pompe ou de pousse-seringue.

Le document intitulé « [Guide pour l'administration des médicaments par voie intraveineuse directe \(IVD\) en contexte COVID \(clientèle adulte\)](#) » est disponible dans la section CORONAVIRUS de l'intranet.

Ce document **NE DOIT PAS** devenir pas un outil de référence à long terme. Il s'agit de mesures provisoires devant être utilisées **lorsque les pompes ou les pousse-seringues ne sont pas disponibles**.

Afin de diminuer le recours aux pompes, il est important de considérer l'utilisation d'un système par gravité pour les solutions intraveineuses sans additif ou installer un connecteur pour le mode intermittent lorsque des solutions sont prescrites à TVO.

En terminant, l'aide des médecins est sollicitée afin de limiter l'utilisation de pompes et de pousse-seringues. Dès que possible, il est demandé de privilégier l'administration de la médication par voie per os, intra-rectale ou sous-cutanée.

En vous remerciant de votre habituelle collaboration.